



Profitez des infrastructures du CEPS pour vos formations en manutention et en logistique.

Pour les entreprises VCA, des modules spécifiques aux tâches à risques ont été développés.

# Opérateur de nacelle élévatrice - Evaluation

## Objectifs

Savoir choisir et utiliser correctement les nacelles élévatoires en entreprise ou sur chantier.

### Personnes concernées

Personnel expérimenté qui est appelé à utiliser les nacelles; surveillants chargés du balisage et de la manoeuvre de sauvegarde.

### Pré-requis

Ne pas être sujet au vertige.

## Programme

### Théorie :

- » De quoi faut-il tenir compte pour choisir une nacelle appropriée au travail à réaliser
- » Différents types de nacelles
- » Les responsabilités de l'opérateur
- » La prise de poste et la fin de poste
- » Les consignes de sécurité lors de l'installation et du déplacement de la nacelle
- » Les consignes lors du travail en hauteur avec la nacelle
- » Les protections individuelles
- » Conditions d'équilibre

### Pratique :

- » Analyse de la zone de travail et prise de poste
- » Déplacements, installation et travail en hauteur depuis la nacelle
- » Utilisation du harnais anti-chute, ancrage
- » Fin de poste

### Durée

1 jour

### Formule

La formation peut se dérouler dans un de nos centres de Seraing ou Charleroi.

Elle peut également se faire dans votre entreprise (une nacelle doit être mise à disposition pour la pratique).

Groupe de 6 personnes maximum.

### Délivrable

La réussite de l'examen en fin de formation donne lieu à l'octroi du brevet d'opérateur de nacelle.

### Modalités pratiques

Formation dans nos centres :195€/personne.

Formation sur site : 870€/jour frais de déplacement compris.

Le prix comprend la formation, les pauses café et le syllabus.

### Agrément

La formation est agréée dans le cadre du dispositif Chèques- Formation de la Région Wallonne.

Prévoir 1 chèque-formation / personne/heure de cours. Lorsque le coût de la formation est supérieur au total de la valeur des chèques remis, l'entreprise sera tenue d'acquitter le solde de la facture. La formation est agréée par de nombreuses fédérations.

Une formation et un examen agréés dans le cadre des tâches à risques peuvent être organisés sur demande.



## Renseignements et inscriptions :

Renseignements : CEPS Charleroi | Tél. +32 (0)71 31 56 46 | [ceps.charleroi@ceps-esm.be](mailto:ceps.charleroi@ceps-esm.be)

CEPS Seraing | Tél. +32 (0)4 330 39 50 | [sabine.brandt@ceps-esm.be](mailto:sabine.brandt@ceps-esm.be)

Toutes nos formations sont disponibles sur [www.ceps-esm.be](http://www.ceps-esm.be)

